



2F06

**LÉGENDE**

- Limite communale
- Limite de l'Agglomération
- Trait de côte
- Limite de zonage
- Le secteur Nr en mer s'étend jusqu'aux limites territoriales des communes
- ★ Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination
- Axe de bande d'implantation (largeur 5m)
- Marge de recul
- Ligne d'implantation
- Linéaire commercial à préserver
- Emplacement réservé (ER)
- Espace boisé classé (EBC)
- Espace boisé classé linéaire (EBC)
- Périmètre d'orientation d'aménagement et de programmation spatialisée (OAP)
- Périmètre d'orientation d'aménagement et de programmation sans règlement
- Périmètre d'orientation d'aménagement et de programmation Patrimoine bâti traditionnel et balnéaire
- Protections patrimoniales au titre de l'article L151-19 du Code de l'Urbanisme**
- ★ Élément ponctuel
- Élément linéaire
- Éléments surfaciques :**
- Morphologie urbaine singulière
- Autres éléments surfaciques (ensembles bâtis, bâtiments, quereux, ...)
- Protections environnementales au titre de l'article L151-23 du Code de l'Urbanisme**
- Ruisseaux, canaux et fossés
- ★ Arbre isolé
- Alignement d'arbres
- haie
- Espace vert
- Secteurs humides et inondables**
- Zones humides
- Secteurs soumis à des risques d'inondation
- Secteurs soumis à des risques d'inondation de type centennale
- Autres éléments réglementaires**
- Bande des 100 m (loi littoral)
- Risque d'érosion de falaise
- Secteur protégé en raison de la richesse du sol et du sous-sol
- Éléments linéaires de compensation ou d'évitement au titre de l'article R 151-31 2° du code de l'urbanisme
- Secteurs de compensation ou d'évitement au titre de l'article R 151-31 2° du code de l'urbanisme

Sources des données : cadastre - DGFIP / Système d'Information Géographique de l'Agglomération Rochelaise

Communauté d'Agglomération de **La Rochelle** DGA Transitions et Développement du territoire  
 Pôle Développement Urbain  
 Service Connaissance du Territoire et Cartographie  
 pour la Direction des Études Urbaines

**Plan Local d'Urbanisme intercommunal**



**5.2.1 - Plan de zonage**

Version	Date	Procédure	Auteur	Visa
1	19 décembre 2019	PLUi approuvé	PB / CL	CV / BH
...				
10	19 Décembre 2024	Mise en compatibilité par déclaration de projet n°3	CL	CV / BH
11	19 Décembre 2024	Mise à jour N°4	CL	CV / BH
12	29 Janvier 2026	Modification N°2 + Mise à jour N°5	CL	CV / BH



Echelle : 1 : 2 000  
**plan\_521\_2F06**  
 Edité le : 18/12/2025

Lien et nom du fichier informatique : M:\ConTerCar\UR\CL\PLUi\QGIS\_PROD\_ET\_CONFIG\_URC\projets\_ajgs\_pbl / plui\_modification...